

G u i d e

d'accessibilité

et

d'inclusivité

chez

Ada

X

**Par Léonie Coke
Lola Scott - Purdon
Célia Pétrissans**

**Une collaboration entre Ada
X et le cours de GSFS400 à
l'Université McGill enseigné par
Alexandra Ketchum**

TABLE DES MATIERES

1 Glossaire

2 Introduction

3 Combattre le validisme

4 Créer un espace inclusif

5 Standards actuels d'accessibilité

6 Financement

7 Ressources pratiques

GLOSSAIRE

Accessibilité: la conception d'espaces, de produits, d'appareils, de services et de véhicules adaptés aux personnes handicapées. Le langage peut aussi être redéfini pour inclure les personnes effacées par sa binarité.

Justice en matière de conception: un mouvement qui promouvait la conception menée par des communautés marginalisées. Quelques-uns de ses buts sont : démanteler les inégalités structurelles perpétuées à travers les conceptions élaborées par l'opresseur, avancer la libération collective et promouvoir des pratiques durables en matière d'écologie.

Justice pour toutes les personnes handicapées: un terme que l'on attribue à Sins Invalid, un collectif de femmes queers de minorités ethniques. Le terme se réfère à la branche intersectionnel du mouvement des droits pour les personnes handicapées. Cette justice a pour but de résister au sexisme, à l'homophobie, au racisme et au validisme et à tous les systèmes d'oppression qui s'amplifient et se renforcent dans l'exclusion et la persécution des personnes handicapées.

Inclusivité: la promotion d'un accès égalitaire aux ressources et opportunités aux personnes qui en seraient autrement exclues ou marginalisées.

Intersectionnalité: l'analyse critique de la façon dont les différents systèmes d'oppression s'entrecroisent et créent des formes variées et spécifiques de discrimination, de persécution et d'exclusion.

Invalidité: trouble mental ou physique qui limite substantiellement l'activité d'une personne. En conséquence, une personne handicapée est quelqu'un.e qui a une trace de ce trouble ou une personne qui est perçue par d'autres comme ayant ce trouble. L'expérience vécue d'un handicap est autant influencée par le trouble physique ou mental que par les normes culturelles, socio-politiques, et les pratiques d'exclusion.

Validisme: Le validisme est la croyance selon laquelle il existe un seul type de corps humain capable de réaliser certaines choses. Il s'agit d'un système dans lequel les personnes dont le corps n'est pas conforme à ces normes de productivité, de compétitivité et de consommation sont marginalisées et considérées comme anormales.

INTRODUCTION

La technologie a un rôle essentiel dans le paysage en mutation du monde de l'Art puisqu'elle est au cœur des questionnements sur la création, l'expérience et la participation dans le milieu. Ainsi, nous pourrions utiliser des technologies inclusives pour éliminer les barrières physiques et socio-économiques qui empêchent la création artistique. L'objectif du Guide d'Accessibilité et d'Inclusivité chez Ada X est d'apporter une référence facile pour aider Ada X et d'autres centres d'artistes à améliorer leur accessibilité physique et digitale. Il est conçu pour fournir des outils, des stratégies et des recommandations pratiques pour développer l'expérience et la production artistique.

Environnements artistiques inaccessibles

Tandis qu'aujourd'hui la plupart des centres artistiques font un effort vers l'accessibilité, les galeries, studios et salles d'expositions sont encore largement inaccessibles pour la communauté handicapée. Ajouté à ça, les initiatives de rénovations se concentrent trop souvent sur l'entrée des personnes handicapées dans l'espace

mais pas sur l'amélioration de leur expérience artistique globale, et encore moins de leur processus créatif. Le guide révèle les barrières sociales et physiques qui retiennent les artistes, spectateurs et spectatrices handicapé.e.s de participer pleinement. La section « Normes d'accessibilité actuelles » souligne et encourage la nécessité de principes de conception universels, incluant des informations pratiques et la préparation des espaces physiques et digitaux.

L'Importance de la conception

Les décisions en matière de conceptions peuvent avoir un rôle important dans la perpétuation ou la remise en question des inégalités systématiques. Pour qu'un espace soit réellement accessible, notre état d'esprit même envers la création et la conception doit être anti-oppressif. C'est pourquoi les principes de justice de conception et de justice pour les personnes handicapées sont des concepts directeurs de ce livret. Ils sont démontrés à travers des exemples, des ressources pratiques et une revue complète de littérature. Afin de comprendre les enjeux spécifiques auxquels sont confronté.e.s les artistes, spectateurs et spectatrices handicapé.e.s, nous devons d'abord suivre

la théorie de la justice pour les personnes handicapées et l'opposer aux préjugés normatifs sur l'aptitude physique, la race, le genre, la sexualité, la classe sociale, etc. La justice en matière de conception et la possibilité de faire des choix de conception visant à éliminer les obstacles et à créer des espaces inclusifs sont un autre aspect de la lutte pour l'inclusivité et l'accessibilité.

note sur le guide

La conception du livret est inspirée de A Promise and a Practice, texte conçu par Carolyn Lazard. La police utilisée est une San Serif et le taille est au minimum de 16 pour accomoder les personnes malvoyantes.

Méthodologie

Pour rendre le contenu et l'espace numérique d'Ada X plus accessible et inclusif, et pour mettre en œuvre des fonctionnalités d'accessibilité pouvant bénéficier à la fois aux artistes et au public, notre méthodologie a dû être basée sur des approches intersectionnelles, centrées sur la communauté. Elles incluent la théorie féministe critique, et celle de la justice pour toutes les personnes handi-

capées. Nous reconnaissons que les voix des artistes, des spectateurs et spectatrices handicapé.e.s sont essentielles à la compréhension de l'expérience. Nous avons donc donné la priorité à l'engagement direct avec la communauté des personnes handicapées pour garantir que notre guide soit fondé sur l'expérience vécue et reflète les besoins actuels. Alignée sur les principes de justice en matière de conception, la méthodologie est centrée sur la conception inclusive et la recherche anti-oppressive. Nous visons à créer un contenu accessible qui adhère à diverses exigences et préférences et reste attentif aux fonctionnements intersectionnels du pouvoir et des privilèges.

Déclaration de positionalité

En tant que créateurices du guide, nous devons reconnaître notre position concernant le handicap. Nous, les auteurices, sommes des personnes sans handicap et reconnaissons les limites inhérentes à la compréhension de l'expérience vécue des artistes et des personnes handicapées. Notre intention n'est pas de parler au nom de la communauté mais d'amplifier les voix et de mettre en lumière les informations liées aux réalités, aux défis et aux objectifs des artistes et spectateurices hand-

capé.e.s. Nous nous engageons à garder un apprentissage et une écoute active en centrant les récits de cette communauté.

Penser aux mots

Lorsque nous abordons des sujets qui peuvent être sensibles pour certaines personnes, comme le handicap, il est nécessaire d'utiliser un langage qui ne sera pas jugé offensant ou désobligeant. Nos mots comptent. Ainsi, lors du débat sur l'opportunité d'adopter une approche axée sur la personne ou sur l'identité, il est recommandé d'utiliser le langage de manière interchangeable à moins que/jusqu'à ce que vous sachiez lequel est préféré. La meilleure méthode consiste simplement à appeler les gens comme iels veulent qu'on les appelle et à se rappeler que les préférences sont situationnelles. En cas de doute, le choix le plus respectueux est de demander aux gens ce qu'iels préfèrent et de maintenir une attitude ouverte d'esprit. Il est important d'aborder ces conversations avec une volonté d'apprendre et de comprendre.

COMBATTRE LE VALIDISME

Alors que les conditions s'améliorent avec davantage d'espaces artistiques intégrant des fonctionnalités d'accessibilité pour accueillir un public diversifié, l'art est toujours imprégné de validisme. De nombreux espaces artistiques et numériques ne sont pas accessibles à toutes, et lorsqu'un effort est fait en ce sens, l'accessibilité reste une réflexion secondaire. La sous-représentation des artistes handicapé.e.s est encore plus frappante. Le monde de l'art et de la technologie considère les personnes handicapées uniquement comme des individus passifs, des spectateurices ou des consommateurices, mais pas suffisamment comme des designers et des créateurices. On the Move a rapporté en 2021 que dans 42 pays européens, seulement 28 % des salles et festivals présentent des œuvres d'artistes handicapé.e.s, et 87 % des salles et festivals n'impliquent pas de personnes handicapées dans les jurys de sélection ou dans le processus de commande.

Cette section explore comment lutter contre le validisme dans les arts, comment intégrer une

une perspective de justice pour les personnes handicapées dans les décisions créatives et administratives, et comment le domaine bénéficierait de l'inclusion active des artistes handicapé.e.s.

La justice pour toutes les personnes handicapées

Quand nous parlons d'inclusivité et d'accessibilité, il est nécessaire de reconnaître la nature complexe et en constante évolution des communautés de personnes handicapées.

Le cadre qui reconnaît le plus cela est la justice pour les personnes handicapées qui en tant que mouvement de justice sociale, résiste aux façons dont divers systèmes d'oppression se croisent pour discriminer et marginaliser les communautés handicapées. Dans une perspective intersectionnelle, le mouvement critique l'impact de la blancheur, du colonialisme et du patriarcat sur la communauté des personnes handicapées. Les militant.e.s et les organisations qui suivent les principes de justice pour les personnes handicapées redéfinissent la « totalité » pour inclure ce qui est considéré comme brisé. Les gens ont de la valeur en dehors de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire et de leur productivité pour la

société capitaliste occidentale. Ce n'est qu'à travers ce cadre que nous pouvons plaider en faveur de la libération collective de toutes les communautés de personnes handicapées, car il considère les personnes handicapées comme des personnes expertes et politisées. En outre, l'intersectionnalité nous pousse à reconnaître les circonstances spécifiques des personnes handicapées, qui sont souvent négligées en raison de l'image culturelle de ce qu'est le handicap et de ce à quoi ressemble une personne handicapée. Les parent.e.s handicapé.e.s, par exemple, sont souvent négligé.e.s dans les mesures d'accessibilité des espaces artistiques.

Le validisme et le corps « valide »

Un aspect important de l'intégration d'un cadre de justice pour toutes les personnes handicapées dans tout projet est de comprendre ce qu'est le validisme, quelles sont les normes implicites qui régulent notre image du corps « valide » et pourquoi ces concepts sont importants dans l'expérience des personnes handicapées. Le validisme est une source d'oppression dans la vie des personnes handicapées puisqu'il fait du handicap non seulement une expérience de déficience mais

aussi une expérience de marginalisation car le corps de cette personne ne correspond pas aux normes et attentes de la société.

La façon dont les personnes handicapées sont accueillies et interagissent avec la société est principalement influencée par le fait qu'elles soient considérées comme «invalides». Elles sont aux yeux de la société occidentales, invalides de rivaliser et de consommer dans le système capitaliste. L'image du corps valide est également régie par des normes sexistes, racistes et classistes. Par exemple, les femmes blanches et les personnes Noir.e.s étaient considéré.e.s comme ayant des capacités intellectuelles inférieures à celles des hommes blancs, excuse qui justifiait notamment le refus de leur accorder le droit de vote. Leurs corps n'étaient pas considérés comme aussi valides que celui d'un homme blanc en bonne santé et en bonne forme physique, iels étaient donc exclu.e.s d'aspects importants de la vie sociale. Les croisements structurels et historiques du sexisme, du racisme et du capacitisme sont encore omniprésents dans notre société dans son ensemble, et nous devons remettre en question les stéréotypes normatives qui assimilent la «validité» avec à la valeur.

Interroger la normativité

La justice pour toutes les personnes handicapées nous oblige à confronter le fait que les pratiques sociales concernant les personnes handicapées sont régies par des normes discriminantes et des discours culturels validistes. Décrypter ces discours peut servir à tout le monde et pas seulement aux personnes handicapées. Cela amène les différentes communautés à remettre en question leurs préjugés sur les besoins et pratiques dites normales et l'exclusion de tout ce qui est considéré comme « anormal ».

Par exemple, l'idée selon laquelle le handicap doit être éradiqué ou surmonté est considérée comme allant de soi par la société dans son ensemble, mais fortement critiquée par les militant.e.s de la justice pour toutes les personnes handicapées et les technoscientifiques du CRIP. Crip technoscience est un mouvement dirigé par des concepteurs et conceptrices, des activistes handicapé.e.s qui critiquent, changent et réinventent la façon dont nous considérons les communautés handicapées dans les domaines de la conception, de la science et de la technologie. Parce que les technoscientifiques du CRIP refusent l'idée selon laquelle la

productivité et l'indépendance sont des conditions nécessaires à l'existence, iels relativisent l'idée selon laquelle il faut surmonter le handicap - ou que l'improductivité et la dépendance qui y sont associées constituent un problème.

Centrer les connaissances de la communauté des personnes handicapées

En raison de cette association, mentionnée dans le paragraphe précédent, nous considérons les personnes handicapées comme des bénéficiaires passifs des technologies d'accès et d'assistance. Les préjugés implicites ont un impact sur l'efficacité de nos pratiques d'accessibilité. Du point de vue de la justice pour toutes les personnes handicapées et des technologues du CRIP, le handicap peut être une source de compétences, de sagesse et de ressources, et les personnes handicapées devraient être considérées comme des expert.e.s dans leur domaine. Changer notre regard sur le handicap nous ouvre à une véritable expertise née du vécu, de l'innovation et de la créativité.

La justice pour toutes les personnes handicapées se concentre sur les connaissances acquises par et provenant de la communauté des personnes

handicapées, qui conduiront à terme à de meilleures pratiques d'accessibilité. La véritable accessibilité nécessite une notion diversifiée de ce à quoi ressemble le handicap pour chaque individu et des processus pertinents pour garantir que chacun puisse accéder et participer à l'espace. La technoscience Crip reconnaît que dans leur vie quotidienne, les personnes handicapées accèdent à des espaces inaccessibles par leurs propres moyens, mais cela n'est pas reconnu comme de la conception. C'est pourquoi nous devons donner la priorité à la « conception initiée par l'utilisateurice » lorsque nous recherchons des technologies d'assistance.

Limites de l'accessibilité et de l'inclusion

Des questions méritent d'être abordées concernant la manière dont nous promouvons l'accessibilité et l'inclusion. En tant qu'individus et organisations travaillant avec des artistes handicapé.e.s, nous devons travailler sur notre compréhension de ce que signifie exactement « accessibilité » pour éviter de répéter des pratiques et des préjugés validistes. Nous devons « paralyser » l'accessibilité, accepter les perturbations et les différences que le handicap crée dans l'espace et la

production artistique et ne pas chercher simplement à « inclure » les communautés handicapées dans des espaces conçus pour les personnes « valides ». Cela signifie placer les artistes handicapé.e.s et infirmes dans des positions de pouvoir au sein des organisations, et pas seulement symboliser de temps en temps certain.e.s artistes handicapé.e.s ou simplement avoir un ascenseur à un endroit. L'accessibilité devrait inclure un changement structurel au sein des hiérarchies de pouvoirs, car nous reproduisons inévitablement des pratiques d'exclusion sans elles.

Concernant les technologies d'assistance, nous devons également garder à l'esprit que la plupart des technologies d'assistance utilisées fonctionnent à travers des idées normatives sur la manière dont un corps devrait vivre l'espace. L'indépendance des spectateurs, spectatrices dans une galerie d'art, par exemple, où iels se déplacent entre les installations, est un sujet que les études critiques sur le handicap remettent en question. Nous devons aller au-delà de l'hypothèse selon laquelle il n'existe qu'un seul modèle d'expérience de l'espace artistique et innover dans notre conception des espaces artistiques pour qu'ils deviennent intrinsèquement accessibles. La justice

pour toutes les personnes handicapées appelle également à abandonner les technologies conçues pour améliorer le confort des personnes non handicapées, une notion intéressante avec laquelle jouer. La question à vous poser, ainsi qu'à votre organisation, est alors la suivante :

De quelle manière nos lignes directrices en matière d'accessibilité rendent-elles notre espace et l'expérience artistique plus confortables pour les personnes non handicapées?

Comment pouvons-nous créer un environnement véritablement accessible, orienté vers l'interdépendance et une communauté diversifiée?

Application concrète de la justice pour toutes les personnes handicapées

1 S'engager à organiser des événements dans des espaces accessibles à toutes

Une organisation engagée en faveur d'une véritable accessibilité ne peut pas se contenter d'une accessibilité partielle. Si la galerie ou le lieu n'est pas facilement accessible, l'organisation doit modifier l'espace pour accueillir tout le monde.

2 Normes créatives de résolution de problèmes, de flexibilité et d'accessibilité intégrale

Lorsque vous organisez des événements, donnez la priorité à l'accessibilité comme partie intégrante du spectacle ou de l'exposition. Pour certain.e.s artistes, cela n'est peut-être pas possible, et tous les médiums artistiques ne peuvent pas être vécus de la même manière par tout le monde. Cependant, l'organisation doit s'engager dans une résolution créative des problèmes qui implique la plupart des gens.

Pour les performances live, au lieu d'avoir des interprètes ASL en direct, le script peut être envoyé au préalable pour être traduit par l'interprète. L'ASL est un langage totalement différent et une interprétation artistique appropriée du scénario un.e traducteurice pourrait rendre l'expérience plus agréable pour les personnes sourdes et malentendantes.

Pour les expositions, installez l'art plus bas que ce que vous pourriez généralement voir dans une galerie pour les utilisateurices de fauteuils roulants ou les personnes de petite taille. Vous pouvez aussi choisir des étiquettes imprimées en

braille et des descriptions audio pour chaque œuvre.

Pour les artistes qui travaillent avec des matériaux fragiles, leur art ne pourra peut-être pas être touché. Une façon de contourner les limitations pourrait être de reproduire des sculptures en caoutchouc pour justement avoir la possibilité d'une expérience tactile.

Sur le plan administratif, faire preuve de flexibilité lorsqu'on travaille avec des artistes handicapé.e.s pourrait faire toute la différence, comme comprendre qu'un projet peut nécessiter plus de temps pour être installé dans une galerie parce que certains artistes handicapé.e.s ne peuvent pas travailler plus de trois heures par jour.

Les progrès numériques offrent également des moyens créatifs d'incarner des histoires et d'être plus accessibles. Partager des histoires en ligne crée un processus intime dans lequel la.le conteurice et l'auditeurice partagent le même espace. Nous pouvons bien mieux comprendre l'expérience d'une autre personne car nous n'y aurions jamais eu accès autrement. Pensez à étendre la plateforme en ligne d'Ada X avec un espace dédié à sa communauté.

3 Interdépendance et collaboration

Une manière importante de s'engager en faveur d'une véritable accessibilité est de considérer le handicap comme une expérience collective de construction et de démantèlement du système. Lors de la conception d'espaces artistiques, nous devons utiliser l'interdépendance comme valeur de construction du monde et établir des réseaux de soins - c'est ce qu'on appelle «l'intimité d'accès». Par exemple, les projets de description participative, de narration de contenus visuels par diverses personnes handicapées et non handicapées, correspondent à cette idée d'alliance et de soin en accessibilité. En participant activement au projet, les personnes non malvoyantes changent leur expérience de l'œuvre d'art et créent un aspect entièrement nouveau et intéressant du processus créatif. La cartographie collective réalisée à partir des données collectées par les personnes handicapées et non handicapées (visuelles, tactiles ou sonores) fonctionne également de la même manière. De telles pratiques artistiques et d'accessibilité créent une opportunité de réponse collective nécessaire pour parvenir à un véritable changement systémique dans la société validiste.

La collaboration avec des lieux et des organisations qui travaillent avec Crip Arts devient non seulement intéressante pour les organisations engagées en faveur de l'accessibilité, mais essentielle. Voici donc deux organisations qui doivent être portées à la connaissance d'Ada X:

CRIPSiE (The Collaborative Radially Integrated Performers Society d'Edmonton) est un collectif d'artistes qui comprend des personnes handicapées et leurs allié.e.s. Iels remettent en question les histoires dominantes de handicap et d'autres formes d'oppression à travers des performances artistiques de haute qualité, de l'art vidéo, ainsi que des programmes d'éducation et de sensibilisation du public.

Sins Invalid est un projet de performance basé sur la justice pour les personnes handicapées qui célèbre les artistes handicapé.e.s de couleur et les artistes LGBTQ +. Dirigé par des personnes handicapées de couleur, le travail de performance de Sins Invalid explore les thèmes de la sexualité, de l'incarnation et du corps handicapé, développant un travail provocateur où les paradigmes du « normal » et du « sexy » sont remis en question, offrant à la place une vision de la beauté et de la

sexualité inclusive.

4 Transparence, responsabilité et engagement durable

Ces valeurs sont intrinsèques à l'élaboration de lignes directrices en matière d'accessibilité durables et solides. Disposer d'un espace en ligne ou en personne pour que la communauté artistique se réunisse et discute de l'accessibilité serait très bénéfique pour les pratiques actuelles d'Ada X. Une fois qu'Ada X aura reçu les commentaires du public, des artistes et des membres de l'équipe administrative, il sera temps de répondre aux questions formulées et de s'engager à changer.

Présenter le travail d'artistes handicapé.e.s est la première étape pour montrer l'engagement durable d'Ada X en faveur de l'accessibilité. Une autre solution consiste à organiser des ateliers et des événements permettant aux artistes handicapé.e.s de poursuivre leur développement professionnel, en leur apprenant à rédiger des subventions, à formuler une déclaration artistique et à participer à des discussions avec d'autres artistes. Les organisations doivent reconnaître que l'artiste a l'intention de créer son œuvre et ne

doivent pas le considérer comme un artiste « handicapé » qui ne peut pas progresser. Embaucher des personnes handicapées à des postes administratifs serait une étape supplémentaire vers la valorisation de leur expertise et de leurs compétences en tant que conservatrices, critiques d'art, éducateurs en art, etc. Le problème ici est que l'absence de projets visant à faire progresser les carrières artistiques des personnes handicapées révèle la tendance dangereuse de l'engouement actuel pour l'accessibilité dans les arts. Cela révèle l'hypothèse selon laquelle les personnes handicapées manquent de processus esthétiques conscients et ne peuvent être que des représentant.e.s de leurs histoires individuelles de guérison et de pathologie.

5 Conscience des réalités actuelles des artistes handicapé.e.s

L'accessibilité financière pour les artistes est un sujet important, mais il est particulièrement pertinent lorsqu'on parle des artistes handicapé.e.s. Iels vivent souvent dans la précarité ce qui limite leur liberté de prendre des risques. Accepter certaines subventions artistiques peut les exposer au risque de perdre le soutien gouvernemental pour

leurs besoins essentiels à long terme. Les organisations doivent donc être conscientes de cette possibilité lorsqu'elles travaillent avec des artistes handicapé.e.s. Il existe aussi actuellement un manque d'autonomie pour les artistes handicapé.e.s, une surreprésentation du handicap et un manque de responsabilité pour les personnes extérieures aux communautés lorsqu'elles s'engagent dans leur culture, un problème que les organisations engagées en faveur de l'accessibilité doivent s'efforcer de contrer.

CREER UN ESPACE INCLUSIF

Cette section développe le mouvement « criping the arts » ou l'incorporation de la justice pour toutes les personnes handicapées, pour inclure la promotion et la défense de la diversité au sein de la communauté Ada X. Le handicap, la race, la religion, la sexualité, le genre et la classe sociale peuvent être les raisons de l'exclusion d'une personne d'espaces spécifiques de la société occidentale. La théorie du point de vue féministe considère que la connaissance se situe dans les expériences particulières de celui ou celle qui la connaît. C'est pourquoi nous avons besoin de personnes qui font l'expérience de l'intersection de ces systèmes d'oppression pour concevoir l'espace et les événements. Iels ont une meilleure compréhension des besoins de leur communauté et vivent des expériences complexes qui sont négligées dans la société au sens large et peuvent en conséquence apporter un plus grand éventail de pratiques d'accessibilité aux lieux artistiques.

Les enjeux de la conception

Malheureusement, nous concevons des objets, des espaces et des événements avec des normes, des valeurs et des préjugés qui peuvent nuire à de nombreuses communautés. Les personnes à l'intersection d'identités marginalisées marchent chaque jour dans un monde conçu en niant la possibilité de leur existence. La conception d'interfaces en ligne peut affirmer ou refuser l'identité de genre d'une personne lorsqu'elle n'inclut qu'un choix binaire pour le sexe d'une personne. Lors de la conception de l'espace en ligne et physique d'Ada X (ou du choix de l'emplacement physique), il convient de résister aux idées toutes faites sur qui utilise les installations et comment iel les utilise. Avoir des salles de bains non genrées, des vestiaires plus bas pour que les parent.e.s en fauteuil roulant puissent prendre soin de leurs enfants, ou un langage inclusif dans le matériel promotionnel et l'exposition, sont autant de choix de conception qui ont un impact majeur sur l'inclusivité et l'accessibilité du lieu. Les bonnes intentions lors de la conception d'un espace ne suffisent pas pour éviter la reproduction des inégalités. Nous devons nous méfier de l'analyse mono-axiale, par laquelle nous observons la façon dont la race, la

classe sociale ou le genre peuvent influencer l'expérience de quelqu'un.e, mais qui n'examine pas réellement la manière dont ces facteurs peuvent se croiser.

Justice en matière de conception

La justice en matière de conception (Design Justice) entre en jeu en tant que cadre pour promouvoir des pratiques de conception visant à soutenir, guérir et autonomiser les communautés marginalisées. La conception doit être l'acte de laisser une marque sur la société, de s'engager avec celle-ci en reconnaissant l'importance des pratiques de conception quotidiennes. Nous devons réfléchir à nos créations à partir de nos observations. Reconnaître qu'elles peuvent être incomplètes et qu'il n'existe pas de bonne réponse unique. Les utiliser pour façonner l'avenir que nous souhaitons. La co-conception et l'engagement avec un réseau de professionnel.le.s engagé.e.s dans ce combat sont des éléments importants de la lutte contre les systèmes oppressifs dans les mondes de l'art et de la technologie. Le Design Justice Network organise des ateliers qui abordent de nombreux sujets pertinents dans la politique du design aujourd'hui. Vous pouvez trouver plus d'informations

sur leur site Web.

Mise en œuvre des principes

- Donnez la priorité à l'influence d'une conception sur la communauté plutôt qu'aux intentions du ou de la conceptrice. Cela signifie rechercher ce que votre communauté pense de vos pratiques d'accessibilité et si elles ont réellement un impact positif sur elle. Avant de rechercher de nouvelles solutions de conception, nous devons rechercher ce qui fonctionne déjà au niveau communautaire. Cela signifie honorer et valoriser les pratiques et connaissances traditionnelles, autochtones et locales.
- Votre processus de conception doit être accessible, collaboratif et engagé. La transparence dans le processus de conception doit être présente à tout moment. Pour la collaboration et l'engagement, essayez d'appliquer les connaissances et la conception apportées par la recherche-action participative et la co-conception, qui encouragent le partage des connaissances et des responsabilités au sein d'une communauté.

- Le.la concepteurice est un.e facilitateurice, pas nécessairement un.e expert.e. La communauté est toujours l'experte et doit toujours avoir le dernier mot.
- L'organisation doit œuvrer pour obtenir des résultats durables et contrôlés, la conception doit être non exploitante et amener la communauté à se connecter à la terre et entre elle.

Enfin, la justice en matière de conception nous oblige à considérer le pouvoir de ne pas faire, en effet, si un projet semble ne pas correspondre aux principes de cette justice en matière de soin, de respect et de responsabilité, il ne doit pas être poursuivi, il s'agit de ne pas faire.

Langue inclusive

Ce guide est écrit en langage inclusif, mêlant l'écriture épiciène, la féminisation et les terminaisons non-binaires. Il est un exemple même de ce qu'Ada X peut changer sur son site web. Une référence pour guider les prochaines expositions et posts sur les réseaux sociaux. Vous noterez que le point régulier est favorisé plutôt que le point médian, car celui est facile à taper sur un clavier

et améliore la lisibilité. Les noms de métiers sont tous automatiquement féminisés et incluent donc directement en leur sein, les personnes qui ne s'identifient pas dans un vocabulaire habituellement binaire.

NORMES D'ACCESSIBILITE ACTUELLES

Bien que la majorité des bâtiments au Canada soient rendus physiquement accessibles (accès aux fauteuils roulants, ascenseurs, etc.), les considérations concernant le confort sont limitées. En effet, il s'agit souvent de faire entrer physiquement des personnes handicapées dans un espace mais les questionnements s'arrêtent là et ne prennent pas en compte leur satisfaction ou non. Les institutions et organisations artistiques doivent se consacrer à l'évaluation continue de leurs pratiques et s'engager activement auprès de la communauté des personnes handicapées pour s'assurer qu'elles répondent à divers besoins. Cette section du guide analyse les normes d'accessibilité actuelles.

Le Canada a diverses lois sur l'accessibilité. Par exemple, au Québec, il existe la Loi E-20.1 qui garantit aux personnes handicapées l'exercice de leurs droits à l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. En Ontario, il existe la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), qui vise à rendre la province

accessible grâce à ses normes en matière de service à la clientèle, d'information et de communication, d'emploi, de transport et de conception des espaces publics. Le Canada dispose également d'une loi sur les droits de la personne qui interdit la discrimination fondée sur le handicap au niveau fédéral.

En outre, de nombreuses promesses et plans ont été faits pour améliorer l'accessibilité dans le domaine de l'art. Cependant, aucune dynamique juridique active ne concerne l'expérience des spectateurices et des artistes handicapé.e.s. Les sections ci-dessous présenteront diverses recommandations pour améliorer l'accessibilité dans les domaines numérique et physique.

RECOMMANDATIONS

Les directives pour l'accessibilité du contenu Web (WCAG) couvrent de nombreuses recommandations pour rendre le contenu Web plus accessible. WCAG 2.0 est la norme mondiale définitive, publiée en 2008. Cependant, toutes les provinces n'adhèrent pas aux WCAG 2.0. Le Québec, notamment, n'est pas adapté à l'accessibilité du Web. Par conséquent, il est impératif que les institutions artistiques de la province veillent à prendre en compte les personnes handicapées lors de la conception de pages Web, etc.

Les WCAG décrivent quatre principes de développement Web accessible:

- **Perceptible** : les informations et les composants de l'interface doivent être présentables aux utilisateurices de la manière dont iels les perçoivent.
- **Opérable** : les composants de l'interface et la navigation doivent être exploitables. Un entretien est nécessaire.

- Compréhensible : les informations et le fonctionnement de l'interface doivent être compréhensibles. (Langage non académique, fournissant des tutoriels sur la façon de naviguer sur la plateforme).
- Robuste : le contenu doit être suffisamment robuste pour être interprété de manière fiable par divers agent.e.s utilisatrices ; cela inclut les technologies d'assistance telles que les lecteurs d'écran.

Les espaces numériques doivent être examinés dans leur conformité aux principes.

Pour l'accueil des expositions ou de tout événement artistique nécessitant une présence physique, il existe de nombreuses façons de rendre l'expérience plus accessible et plus agréable pour les personnes handicapées. Nous incluons des recommandations réalisables pour améliorer les lieux et l'expérience artistique.

Légendes et transcriptions

Les sous-titres et/ou la transcription de contenus audio et vidéo aident les personnes malentend-

antes. Ceci est essentiel pour les conférences d'artistes et la projection de divers contenus multimédias. Cette recommandation inclut les interprètes ASL. Il est reconnu qu'ils peuvent coûter cher ; par conséquent, nous recommandons de mettre en place un système de notification permettant aux participant.e.s de demander un.e interprète si nécessaire.

Expérience tactile et multisensorielle

Explorez et réfléchissez à la manière dont les formes d'art peuvent être tactiles ou multisensorielles pour les spectateurices. Cela peut inclure des répliques d'œuvres imprimées en 3D pouvant être touchées ou toute exposition interactive pouvant devenir tactile.

Espaces accessibles

Assurez-vous que les espaces d'exposition que vous proposez sont accessibles aux personnes susceptibles d'avoir des difficultés de mobilité. Cela signifie inclure des rampes, des ascenseurs, une signalisation très claire et fournir aux participant.e.s des informations sur l'espace à l'avance (comment s'y rendre et le coût du trajet, le nombre

de salles de bains, y a-t-il des parfums forts, des bruits, ou des couleurs vives, les animaux d'assistance peuvent-ils être présents ?)

Langue et communication accessibles

Il est recommandé d'utiliser un langage simple dans votre matériel d'exposition et de veiller à ce que le matériel soit fourni dans des formats alternatifs tels que des caractères plus gros et du braille. Il est important de prendre en compte les participants souffrant de déficiences cognitives ou de basse vision.

Collaboration communautaire

Considérez dans quelle mesure votre organisation est active par rapport à la communauté des personnes handicapées. Impliquez-vous des artistes handicapé.e.s dans la création d'expositions ? Assurez-vous que leurs points de vue sont représentés. Collaborez avec les communautés dans lesquelles vous souhaitez vous impliquer.

Intégration de technologies accessibles

Les technologies telles que la réalité augmentée

ou la réalité virtuelle peuvent créer des expériences artistiques plus inclusives. Elles sont accessibles à distance, multisensoriels, personnalisables et adaptées à l'expérience sensorielle. Les dispositifs de retour haptique peuvent également procurer des sensations tactiles à ceux qui interagissent avec l'art. Certaines installations artistiques proposent des interfaces à commande gestuelle ou vocale pour les personnes à mobilité réduite.

Éducation et formation

Formez le personnel, les artistes et les éventuels bénévoles sur l'accessibilité et l'inclusivité. Travaillez à comprendre les besoins des diverses communautés de personnes handicapées et l'importance de rendre les expériences artistiques accueillantes et confortables pour tous.

Maintenance et mises à jour

Restez informé.e.s! Tenez compte des évolutions en matière de normes et de lignes directrices en matière d'accessibilité. Essayez de mettre régulièrement à jour les espaces pour vous aligner sur les meilleures nouvelles pratiques.

Assurez-vous que vos pages Web et vos services de contact fonctionnent.

FINANCEMENT

Cette partie du guide explore les résultats d'un financement et de ressources limités sur le travail des artistes et examine comment les préjugés systémiques désavantagent les artistes handicapé.e.s - dus aux processus de subvention inaccessibles, au manque d'aménagements pour les créateurices handicapé.e.s et aux obstacles financiers qui favorisent l'exclusion et limitent le potentiel artistique.

L'une des principales branches de financement public de l'art qui s'adresse aux artistes handicapé.e.s au Canada est le Conseil des Arts. Le Conseil contribue à la scène artistique et à l'alphabétisation en offrant des subventions, des services, des prix et des paiements aux artistes et aux organisations.

Il s'oriente dans trois directions qui guident ses efforts et ses investissements. Son objectif est de soutenir la reconstruction des arts sur des bases plus inclusives, équitables, résilientes et durables. De 2022 à 2023, plus de 4 700 artistes canadien.ne.s, plus de 560 groupes et plus de 2 180 organismes artistiques ont reçu des subventions

du Conseil. En outre, il s'efforce de financer des aides liées au handicap, telles que:

- Interprétation en langue des signes
- Préposés aux soins personnels ou travailleuses de soutien
- Editeurices spécialisé.e.s
- Coordonnatrices ou assistant.e.s de projets personnels
- Guides et descripteurices visuel.le.s
- Conversion du matériel en formats accessibles
- Location d'équipement spécialisé nécessaire pour un accès ou un soutien personnel
- Prise en charge des processus de candidature, etc.

Les dépenses en capital supplémentaires tels que les ordinateurs, les fauteuils roulants, les frais de subsistance quotidiens et les soutiens non directement liés aux activités financées ne sont pas éligibles.

Le Conseil des Arts du Canada démontre à quel point un financement accessible est essentiel pour favoriser des espaces dans lesquels les artistes handicapé.e.s peuvent avoir accès à la technologie et aux matériaux nécessaires qui profitent à

leur travail. Cependant, les organisations adhèrent rarement à tous ces éléments d'accessibilité.

Lors de la demande de subventions, les processus sont difficiles. Premièrement, les procédures de candidature peuvent être trop complexes, exigeant une documentation abondante et des propositions détaillées. Les artistes handicapé.e.s peuvent être confronté.e.s à des difficultés supplémentaires pour naviguer ces charges, surtout si iels ont besoin d'aménagements. De plus, les plateformes de candidature en ligne et les canaux de communication ne prennent pas souvent en compte le mouvement de justice en matière de conception. La conception de pages Web et des aménagements insuffisants (tels que l'incompatibilité avec les lecteurs d'écran) peuvent limiter la capacité des artistes à demander des subventions. Les artistes handicapé.e.s peuvent également avoir un accès limité à une éducation ou une formation. Les contraintes financières et les programmes inadéquats peuvent entraver le développement des compétences et la croissance artistique.

Dans le plaidoyer en faveur d'un changement systémique, il faut prêter attention aux préjugés dans le domaine numérique et physique du monde de l'art.

Les initiatives collaboratives impliquant des organisations artistiques, des personnages politiques et la communauté des personnes handicapées peuvent contribuer au changement.

RESOURCES

Un accès facile aux ressources qui guident et forment les normes d'accessibilité est nécessaire pour garantir l'équité. Les sources fournies ci-dessous sont mises en avant pour leur caractère pratique et la manière dont elles favorisent l'accessibilité dans les espaces physiques et numériques.

“AccessAbility 2: A Practical Handbook on Accessible Graphic Design”

Un manuel qui explique comment les organisations peuvent créer des publicités, des brochures, des expositions et des pages Web concernant l'accessibilité. De plus, il décrit par exemple la manière dont on peut planifier un projet de conception graphique pour garantir son accessibilité, et les spécificités de formats en fonction de certains handicaps. La source se décrit comme un guide facile à lire pour toute personne en train de créer du contenu de communication.

“How to Plan an Accessible Exhibition [2021]”
par ArtConnect Magazine

Un article post-COVID-19 qui saisit l'opportunité

de changement, montrant comment les expositions physiques peuvent être plus inclusives pour les artistes et spectateurices. Il a été créé par une organisation artistique dirigée par des personnes handicapées qui s'efforce d'améliorer l'accès à la culture grâce à des programmes d'art et de développement participatifs. Shape Arts vise à donner aux conservateurices, aux programmateurices et aux organisations artistiques des détails sur la planification d'expositions accessibles.

« Apprendre à nous écrire : guide & politique
d'écriture inclusive »

Le guide fait référence aux dimensions du langage inclusif et à la pratique de l'écriture inclusive. Il promeut la démasculinisation de la langue et la non-essentialisation du genre en français. Cette source est importante pour guider les travaux d'organisations bilingues comme Ada X.

“Accessibility Toolkit: A Guide to Making
Art Spaces Accessible”

En partenariat avec Tangled Art + Disability, les professeur.e.s et les étudiant.e.s du Collège Humber ont développé ce guide pour informer les

étudiant.e.s, les artistes, les organismes artistiques, les conservateurices, les directeurices de programmes, les bénévoles et le personnel des galeries sur les moyens par lesquels iels peuvent mettre en œuvre une programmation et des fonctionnalités inclusives dans la conception de l'exposition. La boîte à outils est pratique et comprend des fonctionnalités réalisables pour toute organisation. Il sert de point de départ aux organismes artistiques pour en apprendre davantage sur l'accessibilité.

“Accessibility in the Arts: A Promise
and a Practice”

Écrit par Carolyn Lazard, ce guide d'accessibilité est spécialement conçu pour les organisations artistiques à but non lucratif à petite échelle et leurs communautés. Il détaille comment les personnes handicapées sont exclues des espaces culturels et propose des solutions à ces obstacles. Il considère la capacité des organisations à petite échelle d'un point de vue très pratique et exhorte les organisations à se demander si elles créent des espaces confortables pour les communautés qu'elles souhaitent attirer.

“An Accessibility Manifesto for the Arts”

Créé par l'artiste de Vancouver Carmen Papalia, après avoir été choqué par le manque de soutien offert lorsqu'une maladie héréditaire a commencé à obstruer sa vision. Papalia a développé cette approche anti-politique de l'accessibilité qui a inspiré son travail et influencé des institutions importantes telles que le Harvard Art Museum. L'approche du libre accès fournit cinq principes centraux pour guider les considérations relatives à l'accessibilité et aller au-delà des questions conventionnelles liées à l'accès. Il prône une intégration lente, constamment négociée en fonction des besoins de chacun.e.

BIBLIOGRAPHIE

“Accessibilité Des Bâtiments Aux Personnes Handicapées.” Régie du bâtiment du Québec. Accessed December 5, 2023.

<https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/batiment/la-reglementation/chapitre-batiment-du-code-de-construction/accessibilite-des-batiments-aux-personnes-handicapees/>.

Accessibility Toolkit - Humber College. Accessed December 6, 2023.

https://humber.ca/makingaccessiblemedia/modules/06/pdf/Accessibility_Toolkit_Final.pdf.

Cherney, Stephanie. “Is the Art World Enforcing Ableism?” MADE IN BED Magazine, Accessed November 9, 2023.

<https://www.madeinbed.co.uk/agents-of-change/draft>.

Costanza-Chock, Sasha. “Design Justice.” Design Justice. Accessed December 1, 2023.

<https://designjustice.mitpress.mit.edu/>.

Costanza-Chock, Sasha. “Introduction: #TravelingWhileTrans, Design Justice, and Escape from the Matrix of Domination.” Design Justice,

and Escape from the Matrix of Domination.” Design Justice, March 3, 2020.

<https://designjustice.mitpress.mit.edu/pub/ap8rgw5e/release/1>.

CRIPSiE. “Home.” Accessed December 3, 2023.

<https://www.cripsie.com>.

“Day 17: Disability, Ableism and Disability Justice - United Way for Southeastern Michigan.”

Accessed December 1, 2023.

https://unitedwaysem.org/equity_challenge/day-17-disability-ableism-and-disability-justice/.

Design Justice Network. “Read the Principles.”

Accessed December 3, 2023.

<https://designjustice.org/read-the-principles>.

Fitzbay, Guilbault Magali. Apprendre à nous écrire: Guide et politique d’écriture inclusive. Montréal: Club Sexu, 2021.

Hamraie, Aimi, and Kelly Fritsch. “Crip Technoscience Manifesto.” Catalyst: Feminism, Theory, Technoscience 5, no. 1 (April 1, 2019): 1-33.

<https://doi.org/10.28968/cfft.v5i1.29607>.

Kunert, Pablo. "How to Plan an Accessible Exhibition [2021]: ArtConnect Magazine." ArtConnect, February 9, 2022.

<https://www.magazine.artconnect.com/resources/how-to-plan-an-accessible-exhibition>.

Lazard, Carolyn. "Accessibility in the Arts: A Promise and a Practice." Accessibility in the Arts: A Promise and a Practice. Accessed December 5, 2023.

<https://promiseandpractice.art/>.

More, Rahel. "Storying Ableism: Proposing a Feminist Intersectional Approach to Linking Theory and Digital Activism." Feminist Theory, June 12, 2023, 14647001231173242.

<https://doi.org/10.1177/14647001231173242>.

Papalia, Carmen, View recent articles by Carmen Papalia, Jaclyn Bruneau, Haley Mlotek, Kai Cheng Thom, Merray Gerges, and Presented by Cowley Abbott. "An Accessibility Manifesto for the Arts." Canadian Art, June 29, 2018.

<https://canadianart.ca/essays/access-revived/>.

Rallo, Adam, Eric Forest, James Kuo, Randal Boutilier, and Edmund Li. Access ability 2: A

practical handbook on accessible graphic design. Toronto, Canada: The Association of Registered Graphic Designers (RGD), 2019.

Reid, Jenna. "Crippling the Arts: It's About Time." Accessed December 3, 2023.

<https://canadianart.ca/features/cripping-arts-time/>.

Sandals, Leah. "8 Things Everyone Needs to Know About Art & Disability." Canadian Art. Accessed December 3, 2023.

<https://canadianart.ca/features/7-things-everyone-needs-to-know-about-art-disability/>.

Sins Invalid. "Our Mission." Accessed December 3, 2023.

<https://www.sinsinvalid.org/mission>.

"What Is the WCAG Standard?" Centre For Accessibility Australia, October 5, 2023.

<https://www.accessibility.org.au/guides/what-is-the-wcag-standard/#:~:text=The%20Web%20Content%20Accessibility%20Guidelines,accessible%20to%20people%20with%20disabilities>

World Institute on Disability. "Moving From Disability Rights to Disability Justice," September

8, 2021.

<https://wid.org/moving-from-disability-rights-to-disability-justice/>.

Décembre 2023

